

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RED., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 31088, tél. adm. et publ. (039) 31087, CCP 23-313
Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 226910, CCP 10 8300 Genève: Argand 4, tél. (022) 324240, CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr. 4.—
3 mois Fr. 11.—, 6 mois Fr. 22.—, 1 an Fr. 44.— LE NUMERO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt
Rédacteurs Eugène Maléus (La Chaux-de-Fonds), Octave Heger (Lausanne) Louis Piquet (Genève)

Une garantie de l'emploi: Les réserves de travail des pouvoirs publics

Un recensement des commandes que les pouvoirs publics seront en mesure de confier à l'industrie au cours des prochaines années permet d'apprécier les réserves de travail dont on dispose en prévision d'une éventuelle récession. Lors d'une récente conférence de presse, le délégué aux questions conjoncturelles a donné quelques précisions au sujet du programme multiannuel des travaux publics et des commandes des pouvoirs publics à l'industrie et à l'artisanat prévus pour la période 1967-1971. Ce programme porte sur tous les projets de construction et les principales commandes que la Confédération, les cantons, les communes, les chemins de fer privés et les sociétés de forces motrices se proposent de faire exécuter ou d'adjudger au cours des cinq prochaines années.

Le volume des projets de construction des pouvoirs publics est passé de 23,8 milliards de francs en 1962 à 35,9 milliards en 1966. L'augmentation est de 51%. Les commandes que les pouvoirs publics envisagent de passer à l'industrie et à l'artisanat dans l'espace de cinq ans représentent 10,2 milliards de francs. Cette somme s'est accrue de 30% au regard de 1962. En conséquence, les réserves de travail globales des pouvoirs publics s'inscrivent à 46,1 milliards pour les cinq prochaines années, ou à 9,2 milliards en moyenne par an.

LES PROJETS DE CONSTRUCTION

L'augmentation des investissements prévus est due pour plus de la moitié au renchérissement qui est intervenu dans l'intervalle. En valeur réelle, le volume des projets s'est néanmoins accru de 22%. Notons, à titre de comparaison, que la progression du produit social brut réel a été de 17% seulement de 1962 à 1966.

Le volume des projets prêts à être exécutés s'inscrit à 14,3 milliards de francs, soit à 39,9% de l'ensemble. La part de ceux dont le financement est déjà assuré s'élève à 9,5 milliards. C'est là une réserve de travail à laquelle on pourrait, en cas de besoin, recourir sans délai.

Dans le secteur du génie civil, qui absorbe près des deux tiers des projets prêts à être exécutés, la progression est de 57% au regard de 1962; elle s'établit à 78% pour le bâtiment proprement dit. L'augmentation est due essentiellement à la mise au

point d'un plus grand nombre de plans de construction d'écoles, de routes (nationales en particulier), de ponts et d'installations de protection des eaux et d'alimentation en eau potable. C'est donc sur ce genre de constructions que semblent devoir porter principalement les travaux publics au cours des prochaines années. Cependant, les projets de l'économie électrique prêts à être exécutés subissent un recul de plus de 50%. Il faut y voir l'indice que l'aménagement des forces hydrauliques touche à sa fin. Comme le relève le délégué, la proportion des projets prêts à être exécutés revêt une réelle importance; ce sont eux, en effet, qui seraient mis en chantier en premier lieu s'il fallait recourir — ce qui ne paraît guère probable dans un proche avenir — à des mesures visant à procurer du travail. Ils excèdent le volume global de construction d'une année.

Les projets qui ne sont pas encore prêts à être réalisés donnent une idée de l'ampleur des travaux publics dans un avenir un peu plus éloigné; ils totalisent 21,6 milliards de francs. Alors qu'en 1962 la part des projets de génie civil atteignait encore 63% de l'ensemble du programme multiannuel, elle est tombée à 54,5% en 1966. Cette évolution s'explique par le fléchissement, en chiffres absolus, de la construction d'usines d'électricité et par le recul relatif des constructions de routes et de ponts, ainsi que de voies ferrées.

En matière de travaux publics, les communes continueront à l'emporter largement. Leurs projets totalisent 16,8 milliards de francs (46,7% de l'ensemble du programme) et ceux des cantons 11,1 milliards (31%); ils représentent respectivement le triple et le double des projets de la Confédération (5,4 milliards ou 15,1%). C'est cette dernière qui enregistre toutefois le taux d'accroissement le plus élevé (94%), les PTT (dont les projets sont évalués à quelque 2,1 milliards de francs) venant en tête avec un taux de 186%. Suivent les communes et les cantons, avec des taux de progression de 68 et de 39%. L'ampleur des projets des usines d'électricité privées est tombée de 2,7 milliards (11,4%) en 1962 à 2,1 milliards (5,9%) en 1966, alors que les travaux projetés par les chemins de fer privés sont passés de 260 millions (1,1%) à 450 millions (1,3%).

Sur les commandes qui seront passées à l'industrie (10,2 milliards en cinq

ans), 7,18 milliards concernent la Confédération. Un peu plus du tiers du montant global représente les commandes militaires (3,5 milliards), un bon quart les installations techniques et appareils (2,65 milliards) et un septième le matériel roulant (1,4 milliard); les acquisitions de machines représentent 850 millions. Ces commandes constituent, elles aussi, d'importantes réserves de travail. En cas de nécessité, leur exécution pourrait être accélérée, en partie tout au moins. Elles revêtent une importance particulière pour la régularisation de l'emploi parce qu'elles se répartissent entre un grand nombre disséminées dans toutes les régions du pays.

On peut affirmer en conclusion que le nouveau programme multiannuel des travaux publics et des commandes des pouvoirs publics à l'industrie et à l'artisanat contribuera notablement, au cours des prochaines années, à stabiliser l'emploi dans la branche du bâtiment, dans les secteurs industriels connexes et l'économie tout entière. Plus la part des pouvoirs publics au produit social s'accroît, plus la demande qu'ils alimentent devient un moyen efficace de prévenir les crises. Il n'a malheureusement pas encore été possible, en phase de surexpansion, d'adapter cette demande, dans la mesure souhaitable, aux exigences de la politique de l'emploi. Or, de fortes fluctuations dans l'évolution de la demande de construction entraînent inévitablement un développement excessif, puis une utilisation insuffisante de la capacité de production de la branche du bâtiment, comme c'est partiellement le cas à l'heure actuelle dans le génie civil. Aussi la Confédération, les cantons et les communes, de même que les grands adjudicateurs privés devraient-ils non seulement établir leurs programmes de constructions à long terme, mais s'efforcer surtout d'en échelonner l'exécution de manière uniforme.

Lors de cette conférence de presse, il a été également question des réserves de crise assorties de privilèges fiscaux accumulées par les entreprises. Elles totalisent 500 millions au plus après quinze ans et constituent 0,88% seulement du produit social brut au lieu de 1,34% en 1958. La prospérité n'a guère été propice au développement de cette institution de prévoyance. On recherche les moyens d'engager l'industrie à alimenter de nouveau ces réserves de manière plus substantielle.

c. s. s.

Cela s'est passé dans notre pays

VIÈGE: Soldat tué. — Un accident s'est produit mercredi en fin de matinée, au stand de tir de Fieschertal, en Valais, lors du cours de répétition de la compagnie de grenadiers 18. Le grenadier Grimm Peter-Paul, né en 1944, domicilié à Viège, a été touché d'une balle de son propre fusil d'assaut et blessé mortellement. On ignore encore les circonstances exactes de l'accident.

BERNE: M. Schaffner ira à Montréal. — Donnant suite à une invitation de la part du gouverneur général du Canada, M. Georges Vanier, le Conseil fédéral se fera représenter à l'Exposition universelle et internationale de Montréal par le conseiller fédéral Hans Schaffner. Le chef du Département fédéral de l'économie publique se rendra au Canada à fin juillet 1967. Il présidera aux manifestations qui auront lieu à l'occasion de la journée nationale de la Suisse, le 1^{er} août, à l'Exposition de Montréal.

SOLEURE: Trente ans d'épiscopat. — Mgr Francisus Von Streng, évêque de Bâle et Lugano, célébrera mardi 24 janvier, le trentième anniversaire de son épiscopat. C'est en effet le 24 janvier 1937 qu'il est entré en fonctions. Une cérémonie religieuse marquera à Soleure cet anniversaire.

MARTIGNY Incendie. — Le feu a éclaté mercredi dans un dépôt d'une entreprise de fers, à Martigny. Une étincelle partie d'un appareil de soudure est à l'origine du sinistre. Les dégâts sont estimés entre 50 et 80 000 francs. Le dépôt de l'entreprise a été fortement endommagé et une partie du matériel et des produits divers qui s'y trouvaient fut détruite.

STUESSLINGEN (SO): Accident mortel. — Mercredi, peu après 13 h., sur la route cantonale à Stuesslingen, dans le canton de Soleure, une voiture circulait en direction de Lorstorf et, pour une raison non encore

éclaircie, roula trop à droite, entrant ainsi en collision avec le coin d'un mur de jardin. Le conducteur de la voiture a été tué et sa passagère grièvement blessée. La victime est M. M. Kaeser, domicilié à Stuesslingen.

BERNE: Prochaine décision sur la Rhodésie? — La Commission des affaires étrangères du Conseil national a siégé à Berne mardi et mercredi sous la présidence de M. K. Furgler. Le conseiller fédéral W. Spühler, chef du Département politique, a informé la commission des problèmes que pose à la Suisse la résolution de l'ONU sur les sanctions à l'égard de la Rhodésie. Une discussion, sur laquelle aucune précision n'est fournie officiellement, a suivi. Il est permis de penser que le Conseil fédéral s'occupera lors d'une de ses prochaines séances de la réponse à donner à la note d'U Thant du 17 décembre. W. Spühler a aussi fait un exposé sur la situation internationale.



On prépare Carnaval...

Partout où la tradition de Carnaval s'est maintenue, en Suisse, on commence les préparatifs de réjouissances. Voici, à Lucerne, un artiste préparant des masques.

Zurich: Les employés critiquent

Dans sa première séance de comité, la Fédération des sociétés suisses d'employés a notamment critiqué le « rapport vert » présenté par la Commission fédérale de l'agriculture sur les conditions de revenu des paysans, déclarant que les chiffres qu'il comporte sont « contestables et non exacts ». Elle a recommandé au Département fédéral de l'économie publique de fournir lui-même des chiffres objectifs, estimant que les pièces

qui ont servi de base au rapport présentent la situation des paysans de façon trop pessimiste et celle des employés de façon trop optimiste. La fédération s'est encore élevée contre le « programme immédiat » du Conseil fédéral, qui atteint en premier lieu les travailleurs et les consommateurs, ainsi que contre la hausse des tarifs des CFF et la révision des taxes postales.

On s'explique entre étudiants

L'Union nationale des étudiants de Suisse (UNES) a participé, du 17 au 27 août 1966, à la 12^e conférence internationale des étudiants, qui avait lieu à Nairobi. Une résolution y avait été votée, relative à la tension au Moyen-Orient. Il en était résulté une polémique entre l'UNES et l'Association des étudiants israéliëtes. Les deux associations ont publié une mise au point, expliquant que l'UNES n'était pas

d'accord avec le total du contenu de la résolution, qui ne faisait des critiques qu'à l'Etat d'Israël et non aux Etats arabes, et qu'elle n'est pas opposée à la reconnaissance diplomatique de l'Etat d'Israël. De leur côté, les étudiants juifs se déclarent prêts à tout faire pour amener une réconciliation entre Israéliens et Arabes et se déclarent satisfaits des explications de l'UNES.

A travers le pays vaudois

VILLENEUVE: Violente collision. — Hier, vers 13 h. 45, à Villeneuve, sur un chemin communal, une automobile vaudoise débouchant d'un chemin privé est entrée frontalement en collision avec une autre voiture circulant sur le chemin conduisant au stand M. L. Martinetti, né en 1908, serrurier, domicilié à Lausanne, passager de la première voiture, a été blessé au cuir chevelu et à la poitrine. Après avoir reçu les premiers soins d'un médecin, il a été transporté dans une clinique de Lausanne. Importants dégâts.

BUSSIGNY: Camion en feu. — Hier, vers 15 h. 15, un camion saint-gallois, chargé de colle à base d'acétone, a pris feu dans la cour d'une usine de Busigny. En peu de temps, le véhicule fut la proie des flammes. Les pompiers de Busigny et ceux du Centre de secours incendie de Lausanne ont combattu le sinistre au moyen d'extincteurs à mousse. L'incendie est dû à l'imprudence d'un fumeur, qui a allumé une cigarette à proximité de la colle coulée d'un bidon renversé. Les dégâts se montent à environ 60 000 fr.

PRILLY: Fillette renversée. — Hier, vers 16 h. 40, sur la route de Cossonay, à Prilly, à proximité du terminus de

la ligne T. L., une automobile vaudoise, circulant de Lausanne, a atteint et renversé la petite Françoise Domeniconi, 8 ans, domiciliée à Lausanne, qui traversait obliquement la chaussée près d'un passage de sécurité. Cette enfant, qui souffre d'une forte commotion, a été transportée à l'Hôpital cantonal.

CORSIER: Conductrice hospitalisée. — Hier, vers 19 heures, à la rue des Terreaux, à Corsier, une voiture qui descendait cette rue, conduite par un habitant de Clarens, et une autre voiture, venant en sens inverse et obliquant pour emprunter la rue de Jaman, sont entrées violemment en collision. La conductrice du second véhicule, M^{me} Borgeaud, a été transportée à l'hôpital, souffrant d'une commotion, de plaies et de contusions.

NYON: Des accidentés disparissent! — Hier, vers 2 heures, une voiture a dérapé et enfoncé un mur et une barrière bordant la route de Saint-Cergue, à Nyon. Les dégâts sont importants. Ils doivent être aussi au véhicule, mais on n'a retrouvé de celui-ci que des traces de peinture bleue. De même, on ignore s'il y a des blessés: voiture et accidentés se sont volatilisés!

Au bout du lac

BOURSE IMMOBILIERE. — Mercredi a été inaugurée la Bourse immobilière genevoise qui réunit les membres de la Société des régisseurs et de l'Association professionnelle des gérants d'immeubles.

AVORTEMENTS: NOUVELLES INCULPATIONS. — Il y a un mois, on découvrait à Genève, une importante affaire d'avortements. Une femme de 40 ans et deux complices: une ménagère et un homme qui faisait le rabatteur, étaient arrêtés. L'enquête a permis d'identifier quatre hommes et une femme également impliqués dans cette affaire où il a été procédé à quelque 150 avortements sur des patientes qui pour la plupart venaient de régions diverses de la France,

quelques-unes d'Autriche. C'est par dizaines de milliers de francs que se seraient chiffrés les revenus de ces opérations.

DÉFAUT COUTEUX! — Un ancien privat-docent de l'Université de Genève, Robert A. était condamné en septembre dernier, dans une affaire d'espionnage industriel, par défaut, par la Cour correctionnelle, à deux ans et demi de prison. Convoqué hier, le condamné ne s'est pas davantage présenté devant la cour, laquelle a confirmé son premier jugement. Aussi le condamné perd-il définitivement la caution de 200 000 francs qu'il avait versée pour sa libération provisoire après son arrestation en octobre 1961.



toujours frais



ORANGES MORO le kilo —.90



SALADE POMMÉE 2 têtes —.95



SAUCISSON JURASSIEN la pièce 1.90

environ 300 grammes

Avec ristourne



toujours mieux



La Chaux-de-Fonds
Patinoire des Mélèzes
SAMEDI 21 JANVIER
À 20 H. 15

LOCATION: GRISEL TABACS, Léopold-Robert 12,
et à la BUVETTE DE LA PATINOIRE.

Kloten

Championnat
suisse de ligue
nationale A

Boucherie O. Grunder

Balance 12, La Chaux-de-Fonds
Tél. 2 17 75

vous offre cette semaine

ACTION DE POULETS
CONGELÉS SUISSE-COQ
FR. 2.40 LA LIVRE

MAENNERCHOR CONCORDIA, LA CHAUX-DE-FONDS

GROSSER THEATERABEND

Im Ancien-Stand, La Chaux-de-Fonds,
Samstag, den 21. Januar 1967, Vorhang 20.15 Uhr

Hurra-eBueb

Schwank in 3 Akten (Dialektfassung)
von Arnold und Bach

aufgeführt durch die LIEBHABER-BUEHNE BIEL

Plätze zu Fr. 5.— und Fr. 7.—

Vorverkauf: Magasin de Tabacs du Théâtre, avenue Léopold-Robert 29, Tel. (039) 2 88 44 und 2 88 45.
Abendkasse: 19.15 Uhr.



VILLE DE
LA CHAUX-DE-FONDS

Inauguration des locaux rue de la Serre 14

La direction des Ecoles primaires,
l'Orientation scolaire,
l'Office des apprentissages,
le Service médical,
la Clinique dentaire scolaire
sont ouverts au public

samedi 21 janvier 1967, de
10 à 12 h. et de 14 à 16 h.

Chacun est cordialement invité à visiter les installations.

Faites lire notre journal!

Sous le haut patronage de M. André Sandoz,
président de la ville de La Chaux-de-Fonds

le



présente

un chef-d'œuvre du réalisme russe

Les Petits Bourgeois DE MAXIME GORKI

LES 20 ET 21 JANVIER 1967, à 20 h., AU THÉÂTRE

Location: A la Tabatière du Théâtre, tél. 2 88 44
Prix des places: Fr. 5.—
Bons de réduction COOP et Migros de Fr. 2.—

THÉÂTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Vendredi 27 janvier 1967, à 20 h. 30

Pour la première fois en Suisse

Le Ballet national
de Guinée

DJOLIBA

(fondé par Keita Fodeba)

50 artistes:
danseurs, chanteurs et musiciens
Le plus pittoresque, le plus beau,
le plus spectaculaire des ballets
de l'Afrique

Prix des places: de Fr. 5.— à 19.—
(taxe comprise,
vestiaire obligatoire en sus)
Location à la Tabatière du Théâtre
dès vendredi 20 janvier pour les
Amis du Théâtre et dès lundi
23 janvier pour le public
Tél. 2 88 44

Avertissement: les portes seront
fermées au début du spectacle!

THÉÂTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Mercredi 25 janvier 1967, à 20 h. 30

La Compagnie Jean Davy
jouera

LA REINE MORTE

d'Henry de Montherlant,
avec autorisation spéciale de la Comédie-Française

Interprètes:

Jean Davy
ex-sociétaire de la Comédie-Française

GÉRARD FABIANI - PHILIPPE LAROCHE - ARMAND
BLONDEAU - PAUL PIDANCET - RAOUL LIVERDAN
- CLAUDE BEAUCLAIR - MONIQUE DAVID et
REINE BARTÈVE

Prix des places: de Fr. 5.— à Fr. 15.—
(taxe comprise, vestiaire en sus)
Location à la Tabatière du Théâtre, dès vendredi
20 janvier pour les Amis du Théâtre et dès lundi
23 janvier pour le public, tél. 2 88 44

Avertissement!
Les portes seront fermées au début du spectacle!

Abonnez-vous à notre journal!

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE
LA CHAUX-DE-FONDS

SALLE DE MUSIQUE

Jeudi 26 janvier 1967, à 20 h. 15
Multième concert de l'abonnement

TERESA BERGANZA

mezzo-soprano

Prix des places: Fr. 4.— à Fr. 12.—
200 places à louer



Grand choix
de fleurs
Gerbes
Plantes
Couronnes

Tél. (039) 2 12 31
SERRE 81

MAISON DU PEUPLE
LA CHAUX-DE-FONDS

Vendredi 20 janvier,
à 20 h. 30 précises

LOTTO des Amis de la Nature

Cartes à Fr. 10.— pour
les 25 premiers tours et
à Fr. 6.— pour les 15
tours suivants

LE SOCIALISME ET L'EUROPE

L'Europe, à l'heure actuelle, trop nombreux sont ceux qui ne l'examinent que sous l'angle économique, tout particulièrement en Suisse. A quelle solution se rallier, celle d'une Europe libre échangiste telle celle prévue par l'Association européenne de libre-échange dont la Suisse fait partie ou celle intégrationniste de la Communauté économique européenne dite Marché commun? Tant l'une que l'autre de ces associations demeurent des unions économiques, bien qu'elles impliquent chacune une conception différente des relations entre leurs Etats membres. Les réflexions de Marc Heim, parues dans la revue «Europa», ont le mérite d'aller plus au fond du problème, de considérer que si l'union économique est nécessaire, si l'union politique doit lui être associée, le grand espoir de l'Europe c'est aussi et surtout la prise de conscience de la nécessité de créer une société européenne nouvelle.
P. W.

Un programme commun

Pour que des millions d'hommes veuillent unir l'Europe, il leur faut un programme minimum commun, susceptible de capter leur adhésion malgré leur appartenance à des groupes ethniques différents. Il semble qu'un tel programme existe, fondé sur trois points essentiellement :

1. L'union de l'Europe, concevable dans une fédération, apparaît comme le seul moyen d'empêcher à tout jamais le renouvellement des guerres de la première moitié du siècle.
2. De nombreuses tâches importantes ne peuvent plus être réalisées isolément par chacun des Etats européens. Ils doivent donc les accomplir en commun.
3. La libéralisation des échanges commerciaux entreprise par les Six et les Sept, sous forme d'union douanière ou de zone de libre-échange, est un puissant facteur de développement pour l'économie européenne et pour l'élévation du niveau de vie.

Elargissement des solidarités

L'accord sur ces trois points suffirait-il à constituer une union européenne solidement cimentée? Non, car dans ce cas, cette Europe serait déjà une réalité. En fait, ce programme n'en est pas un. Il manque d'unité; son caractère vague autorise des interprétations diverses et opposées. Tel souscrit à l'union douanière, qui n'acceptera pas, du moins rapidement, la fédération. Tel autre voudra de la mise en commun de certaines tâches, mais sans abandon de souveraineté nationale.

L'Europe, ce n'est pas seulement des échanges commerciaux facilités, ni l'oubli définitif d'un passé sanglant. C'est « un élargissement des solidarités, un projet original de ci-

vilisation » qu'elle est sans doute seule en mesure de réaliser, et qui s'accorde avec les objectifs d'un socialisme moderne. « Conception globale de l'homme et du monde qui vise à substituer, dans l'organisation et le fonctionnement de la société, le principe d'une solidarité consciente aux ressorts traditionnels de la domination de l'intérêt personnel », ce socialisme non doctrinaire mais réaliste veut la prévoyance et l'ordre plutôt que le laisser-aller. Il recherche l'efficacité en vue de l'épanouissement de la personne humaine.

Une Europe organisée

Un tel projet postule une Europe organisée de façon complète et cohérente. L'union dans l'indépendance lui est indispensable pour mener à chef sa mission. L'Europe ne peut se faire à moitié, au jour le jour, conduite dans différentes voies, laissée aux caprices des gouvernements.

La mise en commun de tâches importantes (recherche scientifique et énergie nucléaire, par exemple) reste problématique, fragmentaire et inefficace aussi longtemps qu'elle dépend de la bonne volonté des Etats (cf. Conseil de l'Europe, Euratom). L'asservissement de l'Europe peut aussi commencer par là... La politique commerciale européenne, même dans le Marché commun, n'est pas encore à l'abri d'une immobilisation au stade du libre-échange, tant qu'une majorité du Parlement européen ne peut imposer ses volontés aux pays membres. Or, le libre-

échange est l'arme du néo-capitalisme, puisque l'ouverture des frontières profite avant tout aux puissantes industries, et beaucoup moins à la majorité des Européens. Les consommateurs suisses ont-ils constaté d'importantes baisses de prix et une sensible amélioration de la qualité des produits importés de l'AELE? Certainement pas. Libre-échange signifie aussi pour l'Europe, à défaut de politique communautaire et de maîtrise sur l'évolution générale, mise sous tutelle par les Etats-Unis et complication des problèmes économiques à l'échelle mondiale. Pourtant, avant de sauter dans le monde, il faut en passer par l'Europe.

Méfiance à surmonter

« Il y avait donc quelque chose de fondé dans les appréhensions de certains socialistes à l'égard du Marché commun. La création d'un espace économique élargi sans structures politiques correspondantes de type démocratique présente des dangers évidents d'évolution vers le libre-échangisme ou la technocratie. Aussi les socialistes doivent-ils être au premier rang sur le front de la lutte pour l'unité politique de l'Europe, pour la supranationalité et pour la fédération. »² L'union politique doit constituer leur première revendication. En effet, n'en déplaise à André Philip (voir « Europa », 4/1966), « ce n'est pas l'unité des politiques allemandes qui a créé l'unité de l'Allemagne, mais l'inverse ». Il est vain d'espérer aujourd'hui une unité de vues des gouvernements européens. Il est logique, au contraire, d'attendre que l'Europe, une fois formée, cherche à se poser et même à s'opposer. De cette seule manière, dans la liberté, elle empruntera une voie originale de civilisation par rapport aux deux grands blocs.

La voie originale

La voie originale sur laquelle il convient d'insister puisqu'elle est le point central des recherches de Claude Bruclain, c'est un programme de justice et de modernisme auquel adhéreront nombre d'Européens à l'esprit ouvert; même s'ils ne sont pas socialistes.

C'est, tout d'abord, le renoncement

aux étatisations systématiques et à la planification totalitaire. Seuls les besoins essentiels seront pris en charge par la collectivité. Cette prise en charge consistera en la mise à disposition des citoyens des moyens nécessaires à la satisfaction de ces besoins. Les types d'entreprises les plus variés pourront y contribuer, sur la base de contrats à long terme avec les pouvoirs publics. Le secteur privé subsistera, mais pour l'infléchir à rendre des services plutôt que de courir au profit, il sera mieux contrôlé: lois de surveillance des monopoles et ententes, répartition plus équitable de la fiscalité par une taxation proportionnelle des bénéfices et des fortunes, musellement d'une publicité abusive, etc. (voir op. cit. pp. 74-79 et 82-87).

Le fédéralisme ne sera pas qu'une structure appliquée extérieurement aux Etats européens inchangés pour les unir dans une alliance de paix indestructible. Il devra pénétrer à l'intérieur de chacun d'eux, inspirer la vie sociale par l'organisation de bas en haut, de la cellule à la grande société, par un enchaînement de cercles toujours plus larges, et cela pour tous les groupements: corps constitués, entreprises, syndicats, associations de toutes sortes. Le pluralisme comme lien entre l'Etat et la masse, comme moyen de participation active de l'homme dans des collectifs à sa mesure, c'est déjà le remède préconisé à la crise de la démocratie par la « Charte fédéraliste ».⁴

Réforme de l'entreprise

Il n'est pas question, on l'a déjà souligné, de recourir systématiquement aux nationalisations. Il n'en demeure pas moins que la propriété privée des moyens de production fait reposer l'industrie, donc le bien commun de nations entières, dans les mains de quelques hommes par le principe d'hérédité, qui est aussi choquant dans ce domaine que l'est en politique le principe de droit divin. Et, ce qui est plus grave encore, il confère aux grandes concentrations non seulement un pouvoir économique, mais aussi politique. Il convient en conséquence de reconnaître à tous les travailleurs le droit de participer à la gestion de leur entreprise. L'homme ne se réalise que dans des rapports fraternels et de participation avec autrui, rapports qui sont d'ailleurs aussi la cause de l'effica-

cité économique. Il n'y a pas de développement du commerce là où l'employé n'a aucun intérêt à favoriser les affaires d'un patron qui ne le traite pas humainement, dans le plein sens du terme. Aussi l'intéressement et la participation sont-ils le levier de l'efficacité qui s'appuie sur l'égalité.

La culture actuelle, devenue trop souvent un instrument de profit pour quantité de fabricants, passe à côté de la vraie culture. Pour éviter un risque d'abâtardissement et de dépersonnalisation réels dus aux moyens de communication de masse, l'enseignement devrait accentuer sa tâche de formateur d'êtres conscients et les productions d'« anticulture industrielle » pourraient être pénalisées sous une forme ou une autre.

L'Europe pour la paix

L'Europe, enfin, ne pouvant nourrir les tristes ambitions de la force — heureusement, faute de moyens pour longtemps — devrait choisir de « renoncer aux appétits de la puissance pour tenter de devenir un exemple sur le long chemin d'un monde uni ».⁵

Tel est le message global d'une Europe décidée à créer pour vivre selon des valeurs positives. « Nulle part à travers le monde, le socialisme ne voit reconnu le grand dessein qui est le sien : permettre peu à peu l'humanisation de l'homme. Sauf, peut-être, en Europe. Recherche — tâtonnante — d'une harmonie entre planification publique et initiative privée: Europe. Efforts — incertains — vers une réforme de l'entreprise qui accorde la participation à l'efficacité: Europe. Sécurité sociale et liberté personnelle: Europe. Conciliation progressive de l'égalité devant la culture et des libertés de l'esprit: Europe. Tout cela, qui ressemble bien à d'hésitantes approches du socialisme, appartient en propre à l'Europe. »⁶ Mais tout cela ne se réalisera que par la volonté conjugée des Européens.

Marc Heim
Assistant à l'Institut européen des Hautes Etudes internationales, Nice.

¹ Claude Bruclain, « Le Socialisme et l'Europe », p. 57.

² Op. cit. p. 116.

³ Op. cit. p. 129.

⁴ « Charte fédéraliste » adoptée à son congrès de Montreux en 1964 par le Mouvement fédéraliste européen, rue de Trévise 6, Paris IXe.

⁵ Claude Bruclain, « Le Socialisme et l'Europe », p. 131.

⁶ Op. cit. p. 137.

LA PAGE ÉCONOMIQUE

ÉCO - MINUTE - ÉCO - MINUTE - ÉCO

« EMPLOI OU ASSISTANCE »

Sous ce titre, l'OCDE publie une étude sur les problèmes d'emploi des personnes dont les capacités physiques ou intellectuelles sont si limitées qu'il semble impossible de leur trouver un emploi sur le marché du travail.

Cette étude a pour objet d'analyser les avantages et les inconvénients d'ordre humain, social ou économique que présentent les différentes solutions du problème des personnes « implaçables ».

La société peut adopter à leur égard des attitudes diverses: les ignorer ou bien leur accorder une assistance financière d'origine publique ou privée, ou encore leur fournir des possibilités spéciales « d'emploi de remplacement ».

Cette étude propose différents moyens d'assurer un emploi permanent de remplacement, soit, par exemple, dans des ateliers protégés ou par l'intermédiaire de programmes de travail à domicile et analyse les coûts et les bénéfices de tels programmes spéciaux d'emploi.

EMPRUNTS A 5 1/4 % ET 5 3/4 %

Les Forces Motrices de Mattmark émettent un emprunt 5 3/4 % de 30 millions de francs, au prix de 100,60 %.

D'autre part, la ville de Baden offrira un emprunt 5 1/4 % de 10 millions de francs en souscription publique, au prix de 98,60 %.

En ce qui concerne l'emprunt 5 1/4 % de 35 millions de francs de la Centrale de Lettres de Gages des Banques Cantonaux Suisses, déjà annoncé, son prix d'émission est fixé à 90,60 %.

Toujours mieux... pour le porteur d'obligations, de pis en pis pour le contribuable. Lorsque les milieux financiers critiquent l'expansion des dépenses publiques, ils ne devraient pas oublier que le service de la dette est une lourde charge pour les collectivités publiques et que la hausse du taux d'intérêt contribue encore à l'alourdir.

DOSSIER IOS

Selon le « Herald Tribune », deux importantes banques commerciales londoniennes ont résilié leur mandat de conseillers en investissement de la société panaméenne Investors Overseas Services Ltd., dont les services administratifs ont leur siège à Genève. Il s'agit des banques Hambros Bank Ltd. et Morgan Grenfell and Co. qui, toutes deux, conseillaient le Fund of Funds (Sterling), société affiliée à IOS.

A titre d'information.

NOUVEAUX LOGEMENTS

Le nombre de logements construits dans les soixante-cinq villes suisses principales durant les trois premiers trimestres 1966 (15 587) a diminué de 3 % par rapport à la période correspondante de 1965.

Selon l'« Ordre professionnel », « cette réduction est due, en partie, au fait que la demande de logement commence à faiblir ». En effet, il semble, à cet hebdomadaire du patronat, « qu'on soit proche de la limite de 1 % de logements vacants, limite estimée nécessaire pour faire face aux besoins courants ».

Si la demande de logements chez nous est satisfaite, on est encore loin du compte pour les logements à la portée de chacun.

LES CONSOMMATEURS RÉVOLTÉS

Les consommateurs canadiens sont partis en guerre contre la hausse des prix. En particulier la véracité des données du Bureau fédéral canadien de la statistique ont été mises en doute car elles seraient basées, dans certains cas, sur des produits connus des détaillants, ce qui permettrait à ceux-ci de baisser les prix de ces produits pour faire croire que les prix en général ne montent pas et, bien entendu, se rattraper sur d'autres produits.

L'économie suisse sous la loupe

Le Service des études économiques de l'OCDE, organisation de coopération et de développement économique, dont la Suisse fait partie, passe régulièrement au crible l'économie des pays membres.

Ce service examine tout les aspects de la situation économique d'un pays et, après avoir dressé ce bilan, se prononce sur les mesures économiques adoptées par les autorités et présente ses propres recommandations.

Ces études économiques, préparées par des experts de l'organisation, sont intéressantes en raison de leur objectivité, même si elles ne sont pas toujours faites dans une optique socialiste de l'économie.

Aujourd'hui, nous publions les conclusions de l'étude consacrée à la Suisse et nous reprendrons, au cours des prochaines semaines, divers aspects particuliers de l'économie suisse, et plus spécialement la politique financière et les mesures monétaires.

PIERRE WYSS-CHODAT.

Au cours des trois dernières années, l'activité économique a été fortement influencée en Suisse par les efforts qu'ont faits les autorités pour calmer la fièvre d'investissement et par la nouvelle politique qu'elles ont adoptée à l'égard de l'emploi des travailleurs étrangers. La conséquence a été un ralentissement de l'expansion, qui s'est fait sentir à plein, à partir de l'automne 1965. Les investissements ont fléchi en 1965 et 1966, l'accroissement de la consommation s'est considérablement ralenti et la balance extérieure s'est nettement améliorée en raison de l'évolution divergente de la demande intérieure et extérieure.

Evolution favorable en 1967

L'évolution pourrait, dans l'ensemble, être plus favorable en 1967. L'accroissement de la demande intérieure devrait s'accélérer quelque peu. Déjà des signes de reprise des investissements privés sont apparus au premier semestre de 1966: la tendance à la baisse des importations de machines et autres biens d'équipement s'est inversée et les permis de construire délivrés pour des logements ou des locaux industriels ont été un peu plus nombreux. D'autre part, l'influence défavorable que le plafonnement rigoureux de l'emploi exerçait sur la production et les investisse-

ments se sera en grande partie épuisée à la fin de l'année en cours. Les facteurs qui ont tendu en 1966 à ralentir l'accroissement de la consommation privée s'atténueront sans doute aussi progressivement. Par contre, l'amélioration de la balance des paiements courants ne se poursuivra vraisemblablement pas. La progression des exportations s'est ralentie au cours des derniers mois; étant donné la vigueur de la demande mondiale, elles devraient connaître à nouveau un certain essor en 1967, mais la tendance déprimée des importations allemandes risque de demeurer un facteur défavorable. Selon l'ampleur que prendra l'expansion de la demande globale, l'utilisation des moyens de contrôle qui sont à la disposition des autorités devra rester assez stricte ou bien s'assouplir davantage. Si les signes de reprise des investissements productifs qui sont apparus au premier semestre de 1966 n'étaient pas confirmés, des mesures visant à les stimuler devraient être envisagées. Une reprise de la demande intérieure n'aggraverait pas nécessairement le problème des coûts et des prix, car l'économie disposera en 1967 d'une plus grande marge de croissance et l'excédent des paiements courants ne sera probablement plus un facteur de dynamisme.

(Voir suite en page 6.)

L'économie suisse sous la loupe

(Suite de la page 3.)

Examiner la situation de près

Toutefois, les pressions qui ont continué de s'exercer sur les coûts et les prix en 1966 malgré l'affaiblissement de la demande exigeraient que l'on examine de plus près les tendances profondes de l'économie qui sont à la base des faits observés ces dernières années. Derrière la flambée des investissements de 1962-1964, d'autres facteurs agissaient qui devraient modifier l'image traditionnelle de l'économie suisse. Les dépenses

totales du secteur public ont accusé une augmentation sensible et continue qui ne s'est pas accompagnée d'une progression parallèle des recettes. Alors que, dans le passé, l'équilibre global de l'économie suisse reposait, entre autres éléments, sur l'excédent traditionnel des opérations financières du secteur public, il lui a fallu, en l'espace de quatre ou cinq ans, s'adapter à la situation déficitaire du secteur public devenue source permanente d'inflation. Comme dans d'autres économies modernes, la « poussée des salaires » s'est accentuée malgré l'afflux de main-d'œuvre

étrangère. Le programme de stabilisation de 1964 ne s'attaquait pas à ces problèmes, en raison pour une part d'obstacles d'ordre juridique et politique. Au lieu de cela, il visait à freiner les investissements; son action a été effectivement couronnée de succès, facilitée probablement par le fait qu'elle intervenait au moment même où le cycle des investissements venait de dépasser son point culminant et où la courbe s'inversait. Les restrictions visant l'emploi des travailleurs étrangers ont sans doute aussi contribué, au départ, à réduire la demande d'investissements. Toutefois, si on devait les maintenir, le taux des investissements productifs privés devrait constamment s'élever, pour atténuer les effets d'une pous-

sée accrue des salaires. Il faudrait aussi revoir la question des plafonds fixés pour l'emploi « total », dont l'application rigoureuse a entravé la mobilité des facteurs en encourageant la constitution de réserves de main-d'œuvre et en pénalisant les entreprises en expansion.

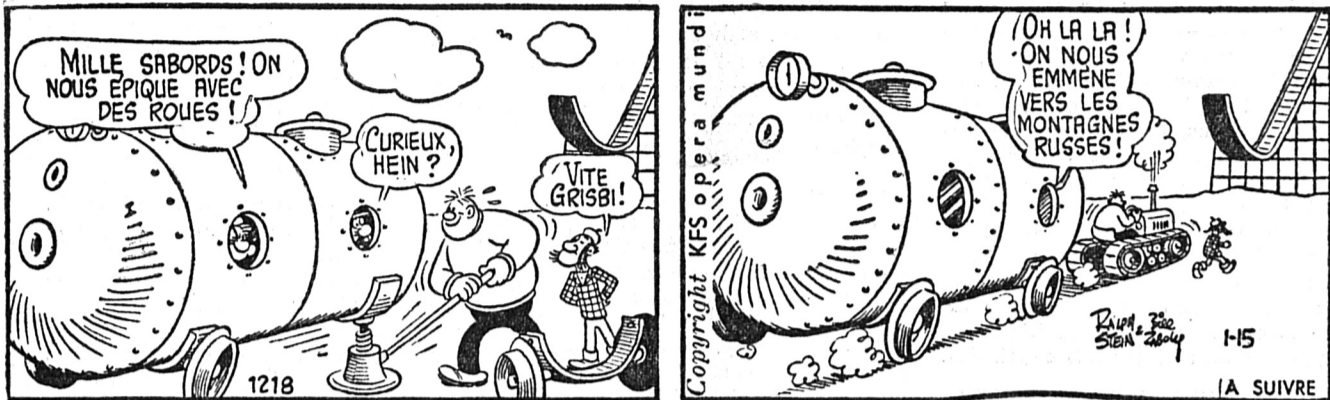
Développer les instruments de la politique économique

Le risque à l'heure actuelle serait que, devant la dégradation des finances publiques et la pression inflationniste qui en résulte, on soit tenté de freiner les investissements privés; à long terme, une telle politique ne ferait qu'aggraver la situation. Les dif-

icultés constitutionnelles et politiques considérables que pose la réforme des finances publiques accroissent ce risque. On doit donc se féliciter vivement des efforts récemment entrepris pour améliorer et développer les instruments de la politique économique. L'extension proposée des pouvoirs de la Banque Nationale peut être considérée comme une première étape sur la voie d'une politique de régulation de la demande plus efficace. Cette réforme permettrait de substituer aux dispositions d'exception adoptées en 1964 des instruments de contrôle qui s'articuleraient dans la législation ordinaire. Les finances publiques n'en restent pas moins le domaine où les réformes sont les plus urgentes. La nécessité pour les collectivités publiques de trouver de nouvelles sources de revenus pour empêcher leur position financière de se dégrader aussi sérieusement qu'on peut le prévoir actuellement, devrait conduire à une révision générale des règles, procédures et politiques budgétaires de la Confédération aussi bien que des cantons. Il devrait être possible de concevoir dans ce domaine des réformes qui permettraient une gestion des finances du secteur public suffisamment cohérente et souple sans compromettre pour autant l'autonomie des cantons et des communes, si caractéristique de la vie suisse.

Etudes économiques de l'OCDE

LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



Spécialités de notre boulangerie

Vendredi **TOURTE WILLIAM** la pièce 3.-
CAKE ANANAS la pièce 2.50
 Samedi **COURONNE fourrée** la pièce 2.-
 aux amandes

Encore meilleur marché grâce à la ristourne!

COJO

SI VOUS DÉSIREZ
ÉCONOMISER!
PROFITEZ DES

**FORMIDABLES
SOLDES**

comme encore
jamais vus

autorisés par la Préfecture
du 16 janvier au 3 février

Meubles Métropole

Avenue Léopold-Robert 100

LA CHAUX-DE-FONDS

Téléphone (039) 2 43 65

CHOIX SENSATIONNEL

Voyez notre devanture spéciale



Salle de musique de La Chaux-de-Fonds

DIX RÉCITAUX PAR LIONEL ROGG

**L'Intégrale d'orgue
de J.-S. Bach**

PROGRAMME

Samedi 21 janvier:

DIXIÈME ANNIVERSAIRE DES ORGUES

Toccata et fugue en ré mineur — Dix chorals divers —
Fantaisie en do mineur — Fantaisie et fugue en sol
mineur — Prélude et fugue en ré mineur — Fugue sur
le Magnificat — Toccata et fugue en fa majeur

Dimanche 22 janvier:

Sonate en trio en mi bémol majeur — Six grands chorals
de Leipzig — Sonate en trio en do mineur

17 h. précises — Portes à 16 h. 30 — Vestiaires: Fr. 0.30
ENTRÉE LIBRE COLLECTE RECOMMANDÉE

Hommage à Charles Fallier
Dixième anniversaire des orgues

**LA FABRIQUE DE DÉCOLLETAGES
PAUL DUBOIS S. A.**

CHERCHE pour son usine de Saint-Imier et sa succursale de Bienne

**DÉCOLLETEURS
MANŒUVRES**

capables et consciencieux
pour être formés au décolletage

Faire offres au bureau de l'usine, 2610 Saint-Imier, tél. (039) 4 17 82,
ou à la succursale, Sägefeldweg 55, 2500 Bienne, tél. (032) 4 46 72.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

18 Janvier 1967

Naissance

Egli Christophe, fils de Jean-Alfred, employé de bureau, et d'Ellette-Rose née Billo-Girard.

Promesses de mariage

Superchi Charles - Gabriel, accordeur, et Maradan Georgette-Anne-Marie, Gonzalez Cristobal, peintre sur machines, et Rodriguez Cruz, Häfliger René - Paul, chimiste, et Souissi Rachida.

Décès

L'enfant Bertuccioli Paola, née le 22 novembre 1965 (Saint-Imier). Von Käne Georges-René, horloger remonteur, né le 9 mars 1903, veuf de Laure-Eugénie-Othilie née Messelot (Gentianes 29).

ÉTAT CIVIL DU LOCLE

18 Janvier 1967

Naissance

Battiston Magda, fille d'Antonio - Danilo, mécanicien, et de Rose-Marie née Nicolet, de nationalité Italienne.

Promesse de mariage

Tonon Pietro, maçon, et De Marchi Marilena-Luigia, tous deux de nationalité italienne.

CRÉDIT

RAPIDE
DISCRET
COULANT

**Meubles Graber
AU BUCHERON**

Marriage

Matthey-Doret Fernand-Edouard, dessinateur, Neuchâtelois, et Boss Josette - Betty, Bernoise.

Décès

Herzig Blanche-Elvire, Neuchâteloise et Bernoise, professeur de piano retraitée, née le 17 juin 1889 (Côte 22a).

SANDOZ
PLACE DE LA GARE

UNE BONNE PUBLICITÉ
Le Peuple - La Sentinelle

Du 17 au 30 janvier

Grande VENTE de BLANC et SOLDES

FINS DE SÉRIES - QUANTITÉS RESTREINTES
FAITES UNE AFFAIRE
VENEZ AUJOURD'HUI

PRIX PERCUTANTS:

- | | |
|--|---|
| DRAPS COTON BLANC
double chaîne,
170x260 cm. Soldés 11.90 | SERVIETTES DE TABLE
pur fil, 50x50 cm. Soldées 1.35 |
| PARURES DE LITS
parements fleuris,
180x290 cm., avec
grand teint Soldées 29.— | NAPPAGES BRODÉS MAIN
organdi pastel, 2 ^e choix,
très riche broderie Soldés 59.—
135x180 et 6 serviettes, val. 98.— 98.—
180x230 et 12 serviettes, val. 195.— 98.—
180x270 et 12 serviettes, val. 225.— 115.— |
| 220x310 cm., avec 2 taies 39.— | COUVERTURES DE LAINE
grand choix pour lits d'une place
et grands lits |
| LINGES DE TOILETTE BLANCS
MI-FIL Soldés 1.95 | RABAIS jusqu'à 30 % |

...et, en plus, la
qualité réputée de

LA LINIÈRE

3, rue du Rhône - Genève

Une nouvelle réserve naturelle

Le Conseil d'Etat a créé au bois de Chênes-lac Vert, sur le territoire de la commune de Genolier, une réserve intégrale et scientifique pour l'étude de la botanique, de la zoologie et l'hydrobiologie. La réserve est située entre Begnins et Genolier, Vich et Coinsins. Interdiction est faite aux piétons et aux cavaliers de circuler hors des chemins et des sentiers. Il est interdit de camper, de faire du feu, de cueillir n'importe quels végétaux et de ramasser du bois mort. Les chiens, même tenus en laisse, n'y sont pas tolérés. Les arbres tombés ou abattus seront laissés sur place. Sur la proposition de M. J. de Beaumont, directeur du Musée de zoologie, à Lausanne, le Conseil d'Etat délivrera des autorisations de pénétrer dans la réserve aux chercheurs

du groupe d'études du bois de Chênes, aux agents des services des forêts chasse et pêche de l'urbanisme et des bâtiments. L'interdiction de circuler pour les automobiles est générale sur tout le domaine du bois de Chênes pour les locaux des terres agricoles, les agents du service forestier, de l'urbanisme et des bâtiments, pour les membres du groupe d'études. L'interdiction de camper est étendue à tout le domaine, l'interdiction des feux, absolue dans la zone scientifique, est levée aux seuls emplacements pourvus de foyers, dans quelques clairières. Les exercices militaires sont interdits dans la zone élargie limitée par la route Vich-Coinsins-Genolier-La Cézille, ainsi que par le cours de la Serine, de La Cézille à Vich.

Mémento genevois

CASINO-THÉÂTRE (tél. 24 20 37): 20.30, première de «Quand épouserez-vous ma Femme?», vaudeville en 3 actes de Jean-Bernard Luc et Jean-Pierre Conty, joué par Claudine Charet, Jane Savigny, Irène Vidy, Henri Lauriac, Jo-Johnny, Madeleine Cendra et Denis Michel.

MAISON DU PEUPLE

Cercle ouvrier lausannois

Chauderon 5 - Tél. 22 92 14/15

- Vins de choix
- Restauration soignée
- Salles de sociétés
- Jeux de quilles automatiques
- L. et R. Bavaud

TOUTE LA VALLÉE DE JOUX EN FÊTE

Ce prochain week-end, toute La Vallée de Joux sera en fête. En effet, année après année, le Ski-Club du Brassus organise son grand concours international de ski nordique et malgré bien des déboires, les organisateurs reprennent «le collier» et remettent sur pied le concours le plus important de l'Europe occidentale, car il est classé en catégorie A et cela pour les trois disciplines, soit le fond, le combiné et le saut spécial. Malgré tous les déboires de ces dernières années: manque de neige, mauvais temps, renvoi du saut spécial (épreuve qui doit financer l'ensemble du concours) les dirigeants et toute la population se sont remis au travail et samedi et dimanche, le grand public pourra admirer l'élite mondiale du ski nordique qui est encore plus spectaculaire que le ski alpin.

Tous ces pays nous délèguent leur équipe nationale et certains y adjoindront encore leurs espoirs. Autrement dit, ce concours du Brassus peut être considéré comme un «championnat du monde» du ski nordique. Parmi les espoirs, nous trouvons toujours des hommes fort valables et nous ne citerons que Georg Thoma et Maitrenta qui firent des débuts valables au Brassus avant de confirmer leur classe dans les principaux concours internationaux et championnats du monde.

Public et automobilistes

Aucun souci à vous faire, car fort des expériences de ces dernières années, tout un service d'ordre est mis sur pied par les dirigeants. Pour le public, où qu'il se trouve, il pourra voir sans peine les évolutions des fondeurs comme des sauteurs. D'autre part, plusieurs trains spéciaux sont organisés. En plus de cela, les philatélistes pourront obtenir une émission spéciale dédiée à ce concours. Souhaitons, pour terminer, que le temps soit favorable et qu'il permette à nos amis «Combiens» de reprendre courage après les mauvaises expériences de ces dernières années.

-cx-

Onze nations présentes

Si au dernier instant, la Suède fait forfait, organisant le même jour son championnat national, le public qui se rendra au Brassus aura tout de même l'occasion d'encourager les meilleurs skieurs et sauteurs de l'Allemagne de l'Ouest et de l'Est, de la Pologne, de la France, de l'Italie, de la Tchécoslovaquie, de l'Espagne, de la Finlande de la Norvège, de l'URSS et de

Au bout du lac

CONDAMNATION D'UN ODIÉUX INDIVIDU. — La Cour correctionnelle a jugé un individu de nationalité étrangère et âgé d'une trentaine d'années, qui avait à répondre de plusieurs attentats à la pudeur à l'égard de fillettes d'à peine dix ans qu'il entraînait dans des caves. Cet individu a été condamné à 15 mois de prison.

MORT D'UN VÉTÉRAN DU SCOUTISME. — On annonce le décès, dans sa 82^e année, de M. Louis Blondel, qui fut pendant de très nombreuses années archéologue cantonal de Genève. Le défunt avait été vice-président de la Commission fédérale des monuments historiques, et fut l'un des promoteurs du scoutisme en Suisse au début du siècle. Il était actuellement président d'honneur de la Fédération suisse des éclaireurs.

GENÈVE: Recrutement 1967, dernier rappel. — Le Département militaire communique:

Tous les jeunes gens, de nationalité suisse, qui ont atteint ou atteindront l'âge de 19 ans dans le courant de 1967, doivent venir s'inscrire à l'Hôtel de Ville, au Département militaire, sur les rôles du recrutement, entre le 5 janvier et le 2 février 1967. Les indications détaillées figurent sur l'affiche officielle, de couleur jaune et rouge, qui a été placardée

Samedi 21 janvier, dès 17 heures

CAFÉ DU COMMERCE GENÈVE

Rue des Eaux-Vives 22
(Trolleybus 2)

GRAND MARGOTTON

organisé par la Section socialiste
de Rive gauche-Plainpalais
Invitation cordiale à tous!

CINÉMAS LAUSANNOIS

A.B.C. Tél. 22 53 52-53

14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
PREMIÈRE VISION
Un western tel que vous les aimez, plein de fureur... de violence... d'amour en technicolor techniscope
SUR LA PISTE DES APACHES
Rory Calhoun, Corinne Calvet, John Russell
16 ans révolus. Parlé français

Athénée Tél. 25 24 12

14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Première vision
Une atmosphère de passion où la violence, le désir et la haine conduisent au meurtre
BANDE DE LACHES
Roger Moore (Le Saint à la TV), Pascale Petit, Frank Villard

Atlantic Tél. 22 11 44-45

14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Grande première vision
Frederick Stafford et Marina Vlady dans un film d'après le roman de Jean Bruce
ATOUT CŒUR A TOKYO POUR OSS 117
... Le vrai, le superman No 1 de l'espionnage - Eastmancolor - Franscope

Bel-Air Tél. 25 53 12

14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Première vision
Une nouvelle aventure
Parlé français - Panavision - Metrocolor avec l'«OH-OH-SEX GIRL»
BLONDE DÉFIE LE FBI
Doris Day, Rod Taylor et A. Godfrey
Du suspense dans la plus folle gaieté!

Bourg Tél. 22 86 22

14.30, 17.00, 19.00, 21.00 18 ans
Première vision
En exclusivité l'extraordinaire œuvre technique de Milos Forman
LES AMOURS D'UNE BLONDE
Sélectionnée et applaudie au Festival de Venise (vers orig. s.t. franc./allem.)
Faveurs rigoureusement suspendues

Capitole Tél. 22 51 32

14.30, 17.00, 20.30 18 ans
JAMAIS LE DIMANCHE
Melina Mercouri - Jules Dassin
Un film gai, truculent, spirituel en diable!

Cineac Tél. 22 74 99

Permanent 14.00-23.00 7 ans
L'admirable chef-d'œuvre de Walt Disney
BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS
Le film préféré de Walt Disney

Colisée Tél. 32 51 25

14.30, 17.00, soirée de gala à 21.00 18 ans
Ce soir sur scène, à 21.00, Ed. Luntz, metteur en scène, présentera son film
LES CŒURS VERTS
Un chef-d'œuvre!
Couronné à Hyères et à Berlin
Location au 32 51 25 pour le gala!
Il reste quelques places

Eldorado Tél. 22 16 12

14.30, 20.30 16 ans
Première vision - 6^e semaine
Parlé français Scope de René Clément
PARIS BRULE-T-IL ?
3 h. 15 de spectacle Faveurs susp.

Lido Tél. 25 21 44

14.30, 20.00, 22.10 (en français) 17.00 (en anglais)
Prolongation - 2^e semaine
Grande première suisse
Immense par sa portée, une œuvre intelligente, géniale!
FAHRENHEIT 451
La «bombe» Julie Christie y est d'une beauté sublime!

Métropole Tél. 25 62 22

14.30, 17.00, 20.30 16 ans
2^e semaine
Première suisse
Eastmancolor Panavision Français
LA GRANDE VADROUILLE
Le tout nouveau film de Gérard Oury avec Bourvil, Louis de Funès, T. Thomas (Faveurs suspendues)

Moderne Tél. 26 28 77

14.30, 17.00, 20.30 18 ans
Le grand classique du cinéma mondial avec
Gérard Philippe et Micheline Presle
LE DIABLE AU CORPS
Tout le monde en parle... Chacun veut l'avoir vu!

Montchoisi Tél. 24 05 87

15.00, 20.30
Erstaufführung
Ann Smyrner, Adrian Hoven, Wolfgang Preiss, Peter Vogel u. a. in
DIE SCHWARZE KOBRA
Ein Krimi, hart und amüsant zugleich
Sie werden von der ersten bis zur letzten Szene in Alemä gehalten

Palace Tél. 22 13 30

14.30, 17.00, 20.00, 22.10
BRIGITTE BARDOT et JEAN GABIN
dans un film de Claude Autant-Lara
EN CAS DE MALHEUR
Une œuvre de classe d'après le roman de Simenon. 18 ans révolus.

Rex Tél. 23 43 31

14.30, 17.00, 20.00, 22.00 16 ans
Grande première vision
Un film explosif qui relate l'histoire de quatre aventuriers, «professionnels». Leur mission l'impossible
LES PROFESSIONNELS
Burt Lancaster, Lee Marvin, R. Ryan
Panavision Technicolor - Parlé franç. 14.30, 17.00, 20.30 16 ans

ROMANDIE 25 47 64

14.30, 20.15 16 ans
3^e semaine
Parlé français
Sur écran géant visistrama 70 mm.
LE DOCTEUR JIVAGO
Les billets réservés non retirés à 19.00 seront vendus

City-Pilly Tél. 28 69 69

20.30 16 ans
Seulement 4 jours
De Georges Franju, du roman de François Mauriac, Grand Prix d'interprétation au Festival de Venise
THÉRÈSE DESQUEYREUX
Est-elle coupable?
Emmanuelle Riva, Sami Frey

Corso-Renens Tél. 24 90 35

20.30 16 ans
Parlato in italiano
I DUE PARA
Franco Franchi - Ciccio Ingrassia

